

Résultats du Prix de l'Action éco-déléguée 2e édition (2021-2022)

Tout d'abord, le jury tient à féliciter la qualité des vidéos envoyées cette année et la participation un peu plus nombreuses d'école, collèges et lycée de l'académie. Nous encourageons les établissements labellisés E3D à participer chaque année à ce Prix qui a vocation à valoriser l'action des éco-délégués.

Les lauréats académiques pour le Prix de l'Action éco-déléguée sont les établissements suivants.

Catégorie école : École Communautaire Entrepreneuriale Montessori (ECEM), Rivière-Salée

Catégorie collège 1er ex aequo :

Collège Edmond Lucien Valard, Saint-Esprit

Collège Cassien Sainte-Claire, Fort-de-France

Catégorie lycée : Lycée Joseph Zobel, Rivière-Salée

Rapport du jury :

Ecoles/établissements	Lauréat académique	Remarques et conseils
ECEM	1er (école)	Deux thématiques (biodiversité et solidarité) pas d'ODD présentés explicitement Partenaires présentés : Grenn Péyi, Ville de Rivière-Salée, Bricosoleil Très belles actions d'élèves visibles (ferme pédagogique et biodiversité)
Collège Cassien Sainte-Claire	1er ex aequo (collège)	ODD 3, 12 et 14 présentés (bien-être, communauté responsable et biodiversité aquatique) Partenaires présentés : Zéro Déchet 972 Très belles actions visibles (PAL) et envisagées (collège Zéro Déchet)
Collège Edmond Lucien Valard	1er ex aequo (collège)	9 ODD présentés dans le texte accompagnateur mais non explicités dans la vidéo Partenaire présenté : CBMq Très belles actions réalisées (démarche globale dont « Pié Bwa atè Matnik »)
Collège Joseph Lagrosillière	3e (collège)	ODD 6, 7 et 15 (eau, énergie, biodiversité) explicités Partenaires présentés : CAVL et ADEME Très belles actions d'élèves visibles et envisagées « jardin créole et REP => plantothèque » Vidéo trop longue : 1'49"
Collège Asselin de Beauville	4e (collège)	2 thématiques (déchet et communauté responsable), mais pas ODD présentés explicitement Partenaire non présenté Très belle action <u>inspirante</u> : « vendredi bleu ». Mais on ne voit pas les élèves mener l'action, seulement son résultat.

Lycée Joseph Zobel	1er (lycée)	Deux thématiques (biodiversité et énergie) pas d'ODD présentés explicitement Partenaires présentés Très belles actions d'élèves visibles mais il faut en choisir et présenter une seule. Présentation trop segmentée à articuler avec les ODD
---------------------------	--------------------	--

Bravo aux lauréats académiques, les vidéos sont de grande qualité, bravo aux éco-délégués qui mènent des actions plus inspirantes les unes que les autres !

Encore bravo à tous les participants !

Conseils pour la 3e édition du Prix de l'Action éco-déléguée :

- Respecter la durée maximale : 1'30"
- Présenter explicitement le contexte de l'établissement (nom de l'établissement, commune, nombre d'éco-délégués, donner un titre à l'action présentée)
- Choisir **une action** réalisée ou en projet sous l'impulsion ou en concertation avec les éco-délégués.
- Présentation de l'action par les éco-délégués (on doit les voir en train de faire ou comprendre ce qu'ils envisagent de faire)
- Présenter explicitement les ODD et les interactions entre eux dans la vidéo et/ou dans le texte accompagnateur (lien entre l'action éco-déléguées et des ODD)
- Présenter explicitement les partenaires et leurs rôles
- La musique de fond doit être libre de droit.

N'oubliez pas que du matériel de captation de son et de vidéo peut être emprunté gratuitement à la DRANE et à Réseau Canopé Martinique.

Florence Beuze s'engage à accompagner les équipes qui le souhaitent sur le scénario et l'adéquation avec les critères de réussite du concours.

Florence Beuze,
 Pour les membres du jury académique du Prix de l'Action éco-déléguée,
 Pour les membres du COPIL académique EDD.